



Elections du Comité Social et Economique (CSE)
de VESTALIA du 10 au 16 octobre 2019 :

Votez SUD !



A peine 2 ans d'existence, et déjà un bon bilan

SUD Vestalia (section de SUD Industrie Francilien) a été créé en 2018 par des élus CFDT, qui n'ont pas trouvé de soutien auprès des responsables de la CFDT quand il a fallu défendre les salariés face à la direction.

Nous avons trouvé de l'aide auprès de SUD Renault, qui avait déjà aidé les salariés de Vestalia à obtenir un 13^{ème} mois, et lors de la grève de 2001 pour la reprise des salariés de Calberson/Geodis par Mainco/Bovis.

→ Depuis sa création, SUD est intervenu pour défendre les salariés : distribution de tracts, interpellation de l'inspecteur du travail, défense et accompagnement (parfois à plusieurs dizaines) de salariés menacés de sanction ou de licenciement, nombreuses questions posées lors des réunions DP et CE...

→ SUD est intervenu pour avoir des boissons fraîches et des aménagements de postes lors des périodes de forte chaleur, pour améliorer les conditions de travail et de sécurité (sorties de secours et allées encombrées, installations électriques défectueuses...), pour obtenir l'embauche des intérimaires qui le souhaitaient...

→ SUD a demandé la transparence lors de l'appel d'offres de la Logistique Renault, et exigé que tous les salariés Vestalia de Guyancourt, Lardy, Flins ou Aubevoye conservent leur poste quel que soit le repreneur.

Des élus SUD qui porteront votre voix

Les candidats SUD s'engagent à tout faire pour vous défendre. Par exemple sur les sujets suivants :

→ **Augmentation Générale des Salaires** : La perte de la prime d'équipe liée au passage en 2x8 a souligné combien nos salaires sont insuffisants. La polyvalence n'est pas reconnue. Les primes sont accordées de façon arbitraire. C'est pourquoi nous demanderons plus d'AG que d'AI (Augmentation Individuelle).

→ **Formation** : Il faut un accès aux mêmes formations pour tous, pour qu'il y ait une égalité des chances.

→ **Conditions de travail** : Il faut améliorer la température et la sécurité dans les locaux pour ne plus travailler dans des conditions dangereuses, diminuer la pression sur les salariés et les mesures disciplinaires.

→ **Réduction de la charge de travail** : Il faut mettre fin aux quotas de collectage qui ne cessent d'augmenter, alors qu'ils ne sont même pas officiels.

→ **Poste A Pourvoir (PAP)** : Il faut plus de transparence pour que les postes ne soient pas attribués par relation.

Les élus SUD feront remonter vos problèmes et vos revendications. Ils vous rendront des comptes et vous proposeront des actions collectives chaque fois que cela sera nécessaire, car notre force c'est notre nombre !

Des Activités Sociales et Culturelles qui vous conviennent

Les candidats SUD s'engagent :

→ A faire la transparence sur les comptes des Activités Sociales et Culturelles du CSE : recettes, dépenses...

→ A consulter les salariés sur l'utilisation du budget du CSE : chèques cadeaux, billets de spectacles, chèques vacances, remboursement des abonnements à un club sportif ou à une activité culturelle...

Le CSE, qu'est-ce que c'est ?

Le Comité Social et Economique est composé de représentants du personnel et de l'employeur. Il se réunit au moins une fois par mois. Les élus du personnel au CSE peuvent y présenter les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires et à l'application du droit du travail.

Organisation de l'entreprise : Le CSE est aussi informé et consulté sur l'organisation et la gestion de l'entreprise (modification des effectifs, de l'organisation, durée du travail, santé, sécurité et conditions de travail...).

Activités sociales et culturelles : L'employeur verse un pourcentage de la masse salariale au CSE pour son fonctionnement et pour financer les activités sociales et culturelles, dont la gestion revient aux élus du personnel.

Votez pour les candidats SUD

1^{er} Collège : Ouvriers et Employés

Candidats Titulaires



Tarik **HAKEM**



Katia **DEDDE**



Sofiane **BOURAHLA**



Harouna **BOCAR**



Romain **BELLE**



Ali **MANSOUR**

Candidats Suppléants



Saïd **BELLILI**



Angélique **TERRAT**



Jean **GALLONDE**



Flore **ZERDHY**



Damien **LE CERF**



Ahmed **BENMEKIDECHE**

2^{ème} Collège : Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres

Candidats Titulaires



Michel **RENAULT**



Nathalie **MORIN**



Gregory **MARIE**



Thomas **GAUBERT**

Candidats Suppléants



Nathalie **MORIN**



Itula **EFOLOKO**



Yanick **LE HENAFF**



Victorien **COUDIN**

Comment voter ?

Date des élections : du 10 octobre à 8h au 16 octobre 2019 à 14h

Vote par internet : Le vote se fait sur internet depuis chez soi, son smartphone ou dans un des bureaux de vote mis à disposition sur votre lieu de travail.

Codes d'accès : Pour voter, il vous faut vos codes d'accès (matricule + mot de passe + date de naissance). Ceux-ci sont envoyés par courrier à votre adresse personnelle avant le vote.

Vous votez 2 fois : Vous votez 1 fois pour la liste Titulaire et 1 fois la liste Suppléant du Collège auquel vous appartenez.

Pour voter : Connectez-vous à <https://www.e-votez.net/VESTALIA/> et **votez** 